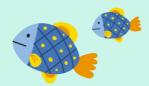
#### COMMUNE DE **SAINT CHRISTOPHE DU BOIS**





Septembre à décembre 2025

#### **RELAIS PETITE ENFANCE**

18 rue de l'Anjou - Saint Léger Sous Cholet **02 41 56 46 94** - petite.enfance@ocsigene.fr









# UNE MATINEE RENCONTRE EVEIL

C'est **SUR INSCRIPTION** et **GRATUIT** (sans adhésion)

### Pour qui?

S'adresse **aux bébés et aux enfants de moins de 4 ans** accompagnés
d'un adulte (Assistant Maternel,
parents, grands-parents, garde à
domicile...)

#### Déroulé

Comprend **un temps d'accueil** et **des rituels** en cours de matinée.

Avec propositions d'activités d'éveil diversifiées avec ou sans intervenant : éveil musical, psychomotricité, éveil sensoriel, jeux de transvasement, jeux libres...

En présence d'une ou des animatrice(s) du Relais Petite Enfance garante du bon déroulement de la matinée.

Dans un souci de qualité d'accueil, les animatrices limitent le nombre de participants à **20 personnes** (adultes et enfants compris).



# "EN MATINEE, IL Y A QUELQUES REGLES!" POUR LE BIEN-ETRE DES PETITS ET DES GRANDS ...

## Convivialité

- Partager le plaisir de se rencontrer et d'échanger sur des sujets relatifs à la petite enfance. Aucune question administrative ne peut être abordée lors de ces matinées.
- Accueillir les nouveaux arrivants (adultes et enfants).
- · S'entraider entre adultes.

## Respect

- Faire preuve de discrétion et de tolérance, dans les conversations et les attitudes, vis à vis des enfants, des familles et des participants:
- "discrétion professionnelle"
- Accepter les différences de cultures, d'éducations, etc...
- Prendre en compte le rythme et l'état de santé de l'enfant : "L'enfant malade et contagieux est mieux au chaud à la maison!"
- Maîtriser la parole et les mots en présence de l'enfant.

## Sécurité

- · L'enfant est sous la responsabilité de l'adulte référent.
- Avoir une vigilance accrue compte tenu de l'utilisation partagée des locaux

(petits objets ou jeux non adaptés).

 Respecter les normes de sécurité (issue de secours, extincteur, nombre de personnes autorisées dans la salle).

# **Participation active**

- S'impliquer tout au long de la matinée (aménagement et/ou rangement de l'espace).
- Partager ses idées de manière constructive pour faire évoluer les matinées.
- · Être force de propositions.

## Accompagnement

- Observer, rassurer et écouter l'enfant : lui faire confiance.
- · Veiller à son bien-être.
- · L'enfant a des compétences pour découvrir par lui-même : lui laisser le plaisir de l'exploration.
- · Aucun téléphone ne peut être utilisé pendant la matinée.



## LES MATINEES RENCONTRES EVEIL

Ouvertes aux familles, assistants maternels, et gardes à domicile...

La participation à ces rencontres est <mark>uniquement sur inscription</mark> au **02 41 56 46 94** ou à **petite.enfance@ocsigene.fr** 

Merci de préciser l'horaire souhaité et le nombre d'enfants présents.

#### Quand?

Horaires des 2 groupes : soit 9h15 à 10h15 ou 10h30 à 11h30

Horaires 1 seul groupe: 10h15 à 11h30

**Lieu?** Poil de Carotte : 15 Rue Pasteur, 49280 Saint-Christophe-du-Bois



Dates	Thèmes	Matinées rencontre éveil pour les familles et les professionnels de la petite enfance	
9 septembre	Atelier nature	X	
7 octobre	Ça roule	X	
4 novembre	Temps d'échanges		
21 novembre	Psychomotricité		
2 décembre	Jouer avec de la récup	×	
16 décembre	Surprise de Noël	X	

## LES TEMPS DE PROFESSIONNALISATION



Réservés uniquement aux assistants maternels

La participation à ces rencontres est **uniquement sur inscription** au **02 41 56 46 94** ou à **petite.enfance@ocsigene.fr** 

1) Matinées PRO : 1 seul créneau à 10h00 1 groupe de 6 professionnels maximum

Le groupe échange en toute confidentialité sur un thème amené par les assistants maternels et/ou proposé par l'animatrice. **En présence des 2 animatrices** (l'une encadre le groupe d'enfants et l'autre anime le temps d'échange)

2) Matinées avec intervenant: 1 ou 2 créneaux

Matinées de <b>profession- nalisation</b> uniquement pour les assistants maternels et gardes à domicile	Intervenants	Lieu	Organi- sation
		Poil de Carotte	1 groupe
		Poil de Carotte	1 groupe
X	Bénévoles	Poil de Carotte	1 groupe
X	Clémence Rigaudeau	Poil de Carotte	1 groupe
		Poil de Carotte	1 groupe
		Poil de Carotte	1 groupe

# ACTIONS EN SOIRÉES DU RELAIS PETITE ENFANCE

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES!** 



Lundi 29 septembre 2025 / 26 janvier 2026 / 25 mai 2026

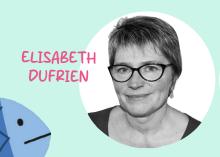
à 20h à l'Espace Jeunes de la Séguinière

pour les assistantes maternelles à domicile

#### 3 dates en cours de programmation



# VOS CONTACTS DU RELAIS PETITE ENFANCE





MARIE-LAURE ROBICHON



02 41 56 46 94

**PERMANENCES TELEPHONIQUES DU RELAIS PETITE ENFANCE** 

Le lundi de 14h à 16h Le mercredi de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à laisser un message.



Uniquement sur rendez-vous.





# INTERDICTION **DES ÉCRANS**

# EN PRÉSENCE DES ENFANTS

### À RETENIR

 Durant l'accueil, les jeunes enfants ne sont pas exposés aux écrans (télévision, tablette, smartphone), que ce soit de manière directe ou indirecte, Lorsque l'enfant est dans une pièce où se trouve une télévision, celle-ci est éteinte.

L'exposition aux écrans est défavorable au développement cognitif et aux apprentissages des très jeunes enfants : elle peut réduire la qualité et la fréquence des interactions adulte enfant et perturber l'exploration et le jeu de l'enfant. En captant leur attention, les écrans favorisent la sédentarité des enfants et les privent d'autres stimulations plus en adéquation avec leurs besoins.

#### EN PRATIQUE

- Les enfants ne sont pas exposés aux écrans (télévision, tablette, smartphone...) avant l'âge de 3 ans.
- · Les professionnels n'utilisent pas de téléphone en présence des enfants, sauf urgence particulière.

#### **SOURCE**

Selon le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant. Avril 2025

D'autres thèmes peuvent vous intéresser (les besoins fondamentaux, les pleurs, les émotions, sommeil, langage...) Possibilité de le télécharger sur :

https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2025-07/ Referentiel-national-qualite-accueil-jeune-enfant-2025.pdf

> /!\MODIFICATION **DES RÈGLES DES** MATINÉES, PAGE 3





petite.enfance@ocsigene.fr

**SUR LES COMMUNES** 

